Sud

Union syndicale Solidaires

Travail Midi-Pyrénées

Un seul objectif : zéro maladie !

Avec les départs des collègues en EPIT et les congés maternité, en incluant les délais de remplacement sur les postes qui ont eu une mutation à la dernière CAP et les baisses d'effectifs liés à la réforme, on peut estimer la baisse d'effectif à -25% sur les 9 premiers mois de l'année 2015.

Sur 44 agents en section :

- 6 EPIT jusqu'à la fin avril,
- 3 congés maternité en cours,
- 2 départs (1 en février, 1 en avril), avec attente de la prochaine CAP (9 avril ?) et délai pour la prise effective de poste (souvent 2 mois, sans doute plus avec les congés d'été).

Sans compter les absences maladie et les congés.

Que l'on s'entende bien : il ne s'agit nullement de mettre en cause quelque collègue que ce soit pour les raisons de son absence. Nous nous situons exclusivement sur le champ de la santé au travail et de la charge de travail que ces absences non compensées font peser sur le collectif de travail. Nous souhaitons au contraire que tous les collègues absents actuellement ou à venir puissent partir sereins en sachant que leur intérim sera assuré dans des conditions de tranquillité.

Nous alertons la direction depuis plusieurs mois sur les risques de surcharge de travail que la mise en place de la réforme va entrainer. La DGT a refusé de laisser les RUC faire des intérims (sur une section donnée et pour un temps limité). Soit.

La direction de l'UT31 a refusé de mettre en place des renforts. Soit.

On préfère laisser les agents de contrôle se débrouiller pour jongler avec les remplacements et les intérims des collègues absents. Soit.

Nous prenons notre part et nous ne refusons évidemment pas de faire les intérims de congé maladie, d'absence maladie ou de congé maternité comme nous l'avons toujours fait. Nous pourrions refuser de faire les intérims structurels (EPIT, +50 des CT qui ne les font pas) car le ministère a mis en place cette réforme sans se préoccuper de ses conséquences et de la charge de travail induite pour les agents présents. Nous n'hésiterons pas à faire jouer notre droit de retrait, individuellement et collectivement, s'il s'avérait que cette charge de travail devait nuire à notre santé.

Mais ce qui est INACCEPTABLE, c'est de persister à fixer des objectifs de contrôle aux agents pour l'année 2015 ! Lors d'un CTSD fin septembre, il avait été annoncé l'absence d'objectif chiffré mis à part l'amiante et le phytosanitaire. Quinze jours plus tard, cet engagement oral s'est révélé un mensonge, puisque on demande aux agents, dans le cadre du BOP 111, de programmer des contrôles travail illégal, de faire des journées de chantier sur le thème des chutes de hauteur, d'avoir des objectifs en matière de contrôle des sièges et chantiers amiante, de remplir des tableaux sur la négociation administrée...

L'entêtement de la direction fait peser sur les agents une pression récurrente et insidieuse qui, si elle n'est pas insupportable au quotidien dans la plupart des cas, va devenir un facteur de risque pour la santé mentale (ou si vous préférez, de risque psycho-social) au cours des semaines et des mois à venir.

Les agents de contrôle ne sont d'ailleurs pas les seuls concernés, puisque les secrétariats sont également sollicités

Nous demandons une nouvelle fois à la direction d'abandonner tout objectif chiffré pour l'année 2015 et de consacrer toute son énergie à améliorer les conditions de travail des agents.

Dans ce contexte de tension et de réforme permanente, sans compter ce qui se profile sur le champ des services Emploi et des fonctions support avec la réforme territoriale, le temps de travail de l'encadrement de ce ministère serait mieux utilisé à soutenir les agents plutôt qu'à leur demander des chiffres !

Nous demandons l'annulation de la note disciplinaire scandaleuse du 11 décembre 2014 de la DGT.



Un seul objectif pour 2015 :
zéro agent en maladie pour surcharge de travail et burn-out !

Nous inviterons les agents à se réunir en assemblée générale le mardi 27 janvier 2015 pour donner suite à ces revendications.